

Vernaison, le 5 octobre 2009

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu :

le JEUDI 22 octobre 2009 à 20 heures
Salle de réunion n°1 au-dessus de la salle des fêtes de Vernaison

ORDRE DU JOUR

- **CHAUSSEES**
 - Présentation du rapport d'expertise
 - Décision à prendre suite aux conclusions de ce rapport.

Si vous avez une adresse mail, vous pourriez nous la communiquer lors de la distribution de cette convocation et nous vous transmettrons ce rapport (32 pages).

Important :

Un minimum de 33 copropriétaires présents est indispensable (aucune procuration n'est possible pour prise de décision).

Comptant sur votre exactitude ainsi que votre présence,
Et vous en remerciant par avance,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Bureau

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
du 22 octobre 2009**

L'assemblée générale extraordinaire de notre Copropriété débute à 20 heures 05 avec :

- 37 copropriétaires présents

Le Président Jean-Yves BARD souhaite la bienvenue aux nouveaux copropriétaires Mme et Mr VALENTE et remercie Mr BUTET qui a signalé, en traçant avec de la peinture, le trou à l'entrée de la partie basse du lotissement.

Nous passons à l'ordre du jour : **CHAUSSÉES**

Le président remercie les personnes qui ont donné leurs adresses mail pour l'envoi du rapport d'expertise des chaussées.

Pour ceux qui ne l'ont pas eu, nous le visualisons et Gilbert FORTUNA nous le commente.

Avant de passer au vote sur la nécessité d'entreprendre les travaux de réfection de la chaussée, des questions sont posées :

* sur les 3 propositions, des estimations de prix sont demandées :

- 1^{ère} proposition : réparation ponctuelle (déconseillée par le rapport d'expertise), nous ne pouvons pas donner de prix étant donné que les réparations se feront par étape.
- 2^{ème} et 3^{ème} propositions, le coût sera sensiblement le même étant donné que pour la 2^{ème} solution, il faut surélever les bouches d'égouts et des bouches à clefs et que pour la 3^{ème} solution, il faut enlever le béton bitumineux ancien.
- le président d'un lotissement voisin dont les chaussées ont été refaites a bien voulu nous communiquer le devis. Nous estimons qu'il nous en coûterait pour la 3^{ème} solution : 3.500€ + ou - 15% par lot.

20 heures 40 : 1 copropriétaire se joint à nous, nous passons à 38 présents.

* les trottoirs sont-ils englobés dans les travaux :

- pour les trottoirs, nous négocierons au moment voulu.

Nous passons au **vote sur la nécessité de refaire les chaussées** :

(d'après les statuts 33 voix pour sont exigibles pour décider ce type de travaux).

33 OUI

5 NON

Avant de procéder au 2^{ème} vote sur le choix de réparation, nous proposons deux possibilités de financement :

- directement par le copropriétaire
 - prêt par l'association avec engagement de caution personnelle du copropriétaire.
- Il y aurait possibilité de régler les charges par virement trimestriel.

Nous passons au **vote** :

- 9 pour une réparation ponctuelle
- 1 pour ajout d'un revêtement de surface sur l'ensemble du revêtement actuel
- **27 pour reconstruction du revêtement actuel**

Un copropriétaire à l'entrée du lotissement trouve que, pour sa part, le devis est élevé étant donné qu'il utilise très peu les parties communes et souhaiterait que soit appliqué le principe des copropriétés(immeubles) soit le quantième.

- (nos statuts ne prévoient pas ce type de répartition).

Trou à l'entrée du lotissement du bas :

Le devis s'élevant à 3.681,29 €, nous avons préféré attendre cette assemblée pour évoquer le coût avant de lancer les travaux. Votre information était indispensable avant toute action de notre part. Le coût élevé s'explique parce - qu'il faut creuser à 2 mètres de profondeur suite au déboisement supposé d'un tuyau d'évacuation. Cette facture sera réglée par le compte de réserve et l'entreprise interviendra en même temps pour verrouiller la bouche d'égout devant chez Mr CARRION. Les travaux seront donc entrepris très rapidement.

Le verre de l'amitié est offert à l'ensemble des participants.

Séance levée à 21 heure40